



BCI 
BUREAU DE
COOPÉRATION
INTERUNIVERSITAIRE

Financer le réseau universitaire québécois, c'est investir dans l'avenir du Québec!

**Demande collective
des universités québécoises**

**Budget 2026-2027
du gouvernement du Québec**

Le 7 octobre 2025



Table des matières

- A. La mission du BCI
- B. La demande budgétaire collective des universités québécoises
- C. Le rôle clé des universités québécoises
- D. Quelques faits incontournables
- E. Quelques constats alarmants

A. La mission du BCI

Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) est une organisation créée par et pour les établissements universitaires québécois. L'ensemble des établissements universitaires en sont membres.

Le BCI soutient la mission et le développement des universités québécoises, promeut leurs intérêts, leur diversité et leur autonomie, au bénéfice de la société.

B. La demande budgétaire collective des universités québécoises

Objectifs

1. Poursuivre le travail centré sur l'augmentation de l'accessibilité, de la réussite et de la diplomation
2. Accroître la capacité de recherche fondamentale et appliquée, la valorisation et le transfert des connaissances dans tous les domaines disciplinaires
3. Accélérer la transformation numérique intégrée
 - a. Enrichir les environnements d'apprentissage
 - b. Accroître l'accès aux intelligences d'affaires et artificielle et à des logiciels et outils informatiques à la fine pointe de la technologie, en vue d'améliorer l'expérience étudiante et du personnel
 - c. Accélérer la mise en place de mesures de sécurité de l'information par un investissement à court terme

B. La demande budgétaire collective des universités québécoises (suite)

Sommaire

Afin que les universités québécoises contribuent à leur juste valeur au développement scientifique, économique, démocratique, social et culturel du Québec, ainsi qu'à son avenir et qu'elles soient à même d'accueillir la croissance de l'effectif à venir, il est de nouveau demandé :

1. Un réinvestissement global récurrent évalué à **1 G\$¹** au **fonctionnement universitaire, intégré à l'enveloppe générale**
2. Une bonification récurrente annuelle de **350 M\$²** au Régime budgétaire d'**investissement** des universités (280 M\$ en infrastructures immobilières et 70 M\$ en ressources informationnelles)
3. De poursuivre les investissements en infrastructures et en maintien d'actifs ainsi que la recherche active et concertée de solution à court terme pour du logement abordable et durable destiné à la population étudiante (**15 000 lits requis**, évalués de **1,2 à 2,3 G\$³**)

N'attendons pas que les établissements universitaires québécois se trouvent à un point de rupture pour agir!

¹ Pierre Fortin (2025)

² Travaux de révision de la Politique québécoise de financement des universités (2023)

³ BCI (2024)

C. Le rôle clé des universités québécoises

Des créatrices de talents, de résultats de recherche scientifique et d'innovations pour le développement scientifique, économique, démocratique, social et culturel du Québec, par leur responsabilité sociale qui s'exprime à travers leurs missions d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité, par :

1. Le développement des savoirs, savoir-faire et savoir-être, de la main-d'œuvre de demain, en nombre et en qualité, dans l'ensemble des régions
2. Leur offre diversifiée, dans une perspective de formation tout au long et au large de la vie
3. Leur capacité d'attraction et de mobilisation des talents d'ici et d'ailleurs, en offrant un bassin de recrutement de haut niveau pour les employeurs
4. Leur capacité de recherche, d'innovation et de création, étant des vecteurs de première classe des changements technologiques, climatiques et sociaux
5. Leur contribution directe à l'entrepreneuriat et à l'intrapreneuriat pour les organisations québécoises

1. La main d'œuvre qualifiée de demain

Les universités québécoises, c'est :

- 20 établissements, présents dans presque toutes les régions du Québec
- Plus de 315 000 inscriptions à l'automne 2024¹
 - 72,3 % au premier cycle
 - 21,3 % au deuxième cycle
 - 6,4 % au troisième cycle
- Près de 95 500 diplômes décernés en 2024¹
 - 70,2 % au premier cycle
 - 26,8 % au deuxième cycle
 - 3 % au troisième cycle
 - Dans plusieurs domaines, dont principalement l'administration (23,4 %), les sciences appliquées (20,6 %), les sciences humaines (16,7 %) et la santé (10,8 %)

¹ Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), GDEU, requêtes réalisées par le BCI, le 22 juillet 2025

2. L'offre de formation diversifiée

- Les universités québécoises offrent une vaste étendue de formation dans tous les champs disciplinaires tout au long (vie professionnelle) et au large (vie quotidienne) de la vie
- Ces activités incluent notamment la formation créditée, la formation créditée courte, les programmes passerelles, la formation continue non créditée, des activités de mobilisation des connaissances et de diffusion grand public (ex. : université du 3^e âge), etc.
- Cette offre de formation permet à une personne d'augmenter son employabilité et sa polyvalence, sa productivité au travail, sa requalification et son pouvoir citoyen
- À l'automne 2024, 18,8 % des personnes inscrites dans une université québécoise avaient 35 ans ou plus, ce qui démontre un intérêt de cette population au sujet de la formation universitaire¹

¹ MES, GDEU, requêtes réalisées par le BCI, le 22 juillet 2025

3. Des talents d'ici et d'ailleurs

- Les universités québécoises agissent comme plaque tournante en attirant, en plus du personnel qualifié, la population étudiante internationale¹
 - 12,2 % au premier cycle
 - 29,3 % au deuxième cycle
 - 46,9 % au troisième cycle
- 46,9 % de cette population est inscrite en sciences appliquées, pures et santé, domaines actuellement en forte demande²
- Cette population participe activement à la vitalité de la recherche dans les établissements universitaires
- En 2022, la contribution directe et indirecte au PIB du Québec de cette population s'élevait à 3,8 G\$, ce qui équivalait à un impact positif de 0,75 % sur son PIB³

^{1,2} MES, GDEU, requêtes réalisées par le BCI, le 22 juillet 2025

³ Statistique Canada, [Impacts économiques de l'éducation internationale au Canada](#); et Institut de la statistique du Québec

4. La recherche, l'innovation et la création

Les universités québécoises sont des vecteurs de changements technologiques et sociaux, par :

- La diversité de leurs bassins et talents
- Leur leadership en recherche et développement

En 2022, le secteur de l'enseignement supérieur a effectué des dépenses intra-muros de recherche et développement (DIRDES) équivalant à 0,86 % du PIB du Québec, soit 37,6 % de tous les secteurs confondus¹ (3^e rang en cette matière derrière le Danemark [1,02] et la Suisse [0,93²])

- Leurs partenariats avec les organisations des secteurs privé et communautaire
16,3 % de ces dépenses (4,7 G\$ en 2022)³ ont été financées par ces secteurs qui accèdent à une expertise de recherche, à des connaissances interdisciplinaires ainsi qu'à des talents professoraux et étudiants de grande qualité

Les universités québécoises contribuent à la quête de solutions aux problèmes sociaux comme le logement, les soins de santé, l'itinérance, l'environnement, la pauvreté, etc.

¹ Institut de la statistique du Québec (2025), [Dépenses intra-muros de R-D du secteur de l'enseignement supérieur \(DIRDES\)](#)

² Idem; donnée de l'année 2021

³ Institut de la statistique du Québec (2025), [Structure de financement des dépenses intra-muros de R-D du secteur de l'ES](#)

5. L'appui à l'entrepreneuriat et à l'intrapreneuriat

- Les universités québécoises offrent une formation riche en sciences de la gestion partout au Québec
- Elles stimulent la culture d'innovation, forment les futurs entrepreneur.e.s et les soutient dans la réalisation de leurs projets à l'aide de ressources (humaines, matérielles et financières) et de structures (ex. : centres d'entrepreneuriat et d'innovation) qu'elles mettent à leur disposition
- Le corps professoral, avec le soutien professionnel de leur université, génère un lot d'inventions, d'innovations sociales et technologiques et dépose des demandes de brevets¹. Certaines de ces initiatives mènent à la création d'entreprises et de produits²

¹ En 2024, le transfert de technologie universitaire canadien a généré 224 brevets, 778 demandes de brevets et 1 437 inventions (source : [2024-Canadian-AUTM-Infographic.pdf](#))

² Depuis 1996, ce transfert a mené à la création de plus de 2 100 entreprises en démarrage, dont 112 en 2024. De ce nombre, 915 sont toujours opérationnelles en 2024. En 2024, 26 nouveaux produits ont été créés par ce transfert (source : idem)

D. Quelques faits incontournables

1. L'obtention d'un diplôme universitaire de niveau baccalauréat ou plus a un impact considérable¹
 - Croissance économique (ajout de 6 points de pourcentage de 2000 à 2019)
 - Taux de rendement d'obtention de ce diplôme = 12 %
 - 1,3 M\$ de plus, avant impôt pour les diplômé.e.s au cours de leur carrière (voir exemple illustré à la page suivante)

¹ Pierre Fortin (2021)

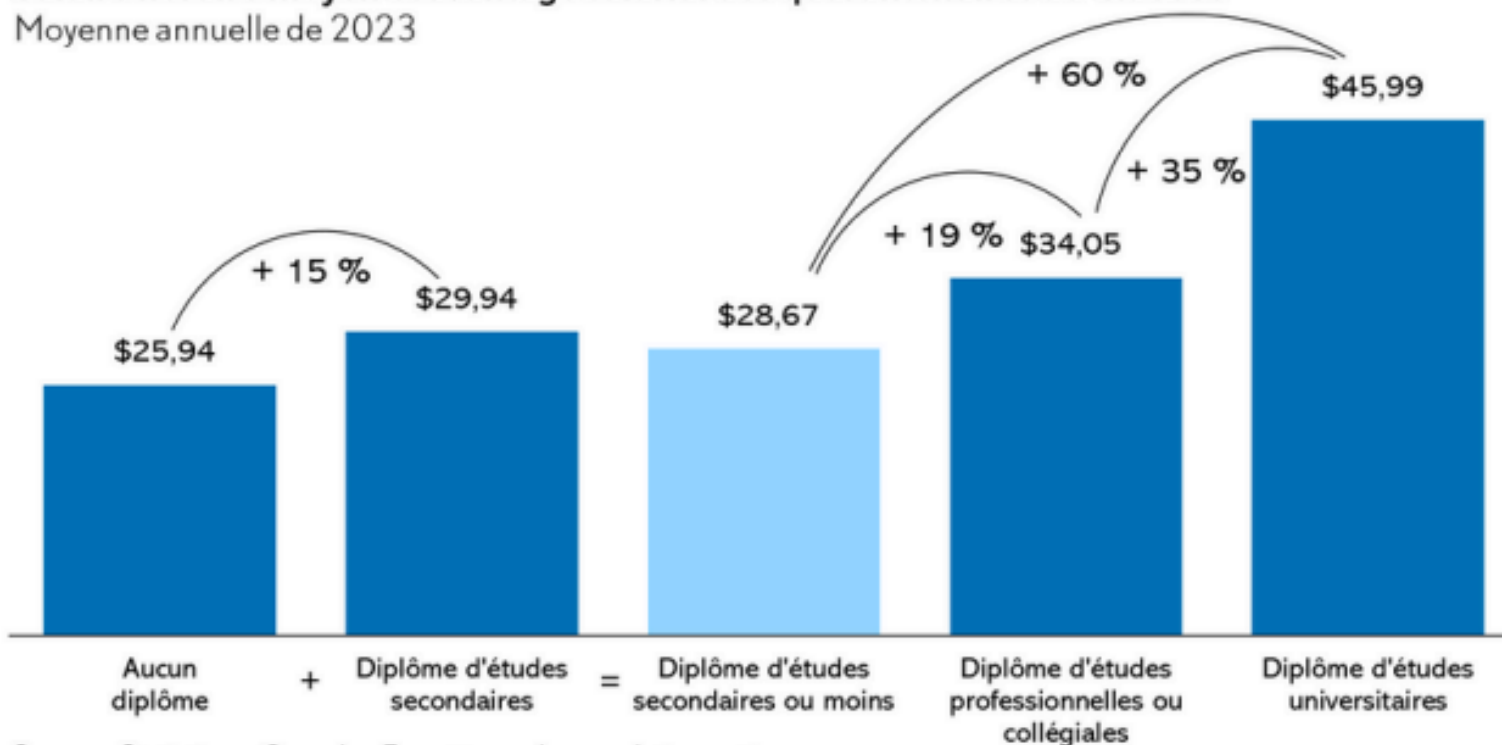
D. Quelques faits incontournables (suite)

graphique

04

Salaire horaire moyen et avantage salarial des quarantenaires au Québec

Moyenne annuelle de 2023



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*

Source : Institut du Québec (2024), [Étudier, est-ce encore si payant?](#)

D. Quelques faits incontournables (suite)

2. L'acquisition de compétences de haut niveau est nécessaire pour répondre à la demande du marché du travail
- *« Depuis 2015, le nombre d'emplois exigeant un baccalauréat ou des qualifications supérieures a augmenté de 115 % à 170 % respectivement au Canada. »¹*
 - Au Québec, la demande de ce type de travailleur.euse.s s'est accrue de 24 % de 2017 à 2023 et l'offre a augmenté de 22 %, ce qui démontre un intérêt soutenu pour ces employé.e.s qualifiés²
 - *« Au cours de la prochaine décennie, les deux tiers des emplois nécessiteront une formation postsecondaire. Les secteurs des sciences appliquées et de la santé devraient connaître la plus forte croissance. »¹*
 - *« Au Canada, un emploi sur cinq pourrait être automatisé. L'automatisation – notamment accélérée par la transition démographique – aura le plus de retombées positives sur les emplois qui nécessitent un grade universitaire »¹, car les personnes qui les occupent s'adaptent plus facilement*

¹ [Universités Canada \(2024\)](#)

² Institut du Québec (2024)

E. Quelques constats alarmants

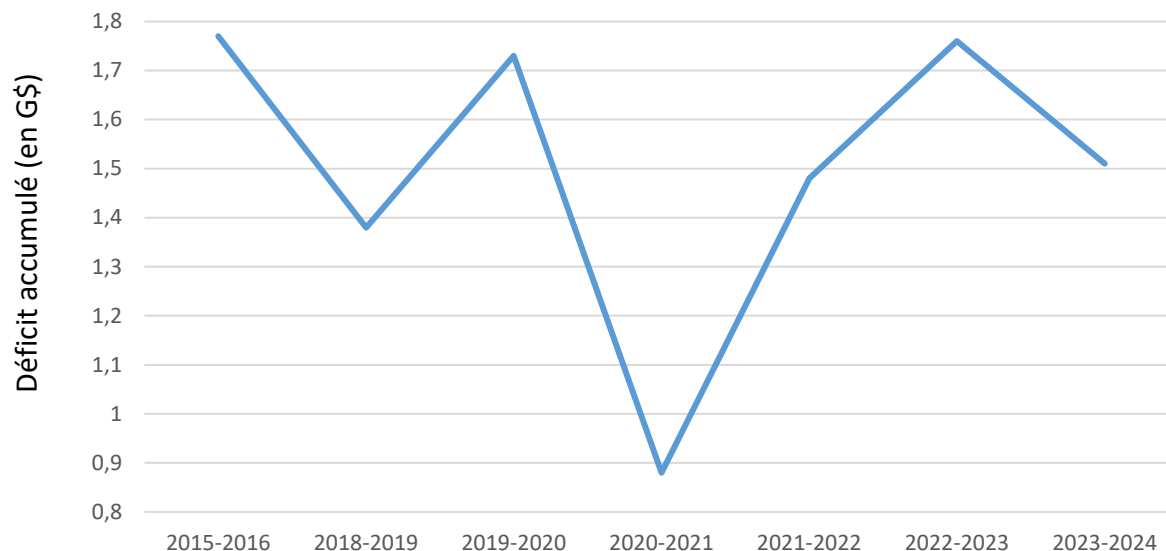
1. Le Québec (29,5 %), pour les 25 à 64 ans, accuse toujours un retard de scolarisation universitaire (baccalauréat ou plus) comparativement à l'Ontario (36,8 %), la Colombie-Britannique (35,0 %) et l'Alberta (31,1 %)¹
2. Selon le MES, les inscriptions universitaires augmenteraient de 60 000 d'ici 7 ans, ce qui se traduirait par une hausse de 20 % dans les établissements universitaires, soit l'équivalent d'une université de grande taille et d'une autre de taille moyenne
3. L'accueil en nombre de la population étudiante internationale est perturbé par les politiques gouvernementales
4. La stabilité du financement de la recherche et l'état de ses infrastructures demeurent deux enjeux majeurs
5. Les universités québécoises n'ont pas les ressources nécessaires (humaines, financières et d'infrastructures [gouvernementales et privées²]) pour jouer pleinement leur rôle d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité en vue de redresser la situation pour l'avenir du Québec et leur santé financière ne s'améliore pas

¹ Statistique Canada (2022), tableau 98-10-0384-01

² La contribution de l'État québécois diminue depuis 2024-2025 et les droits de scolarité ne sont qu'indexés.

E. Quelques constats alarmants (*suite*)

5. a) La situation financière des établissements universitaires s'aggrave
- Déficit accumulé 2023-2024 du fonds de fonctionnement des établissements universitaires québécois est toujours au-dessus de 1,5 G\$



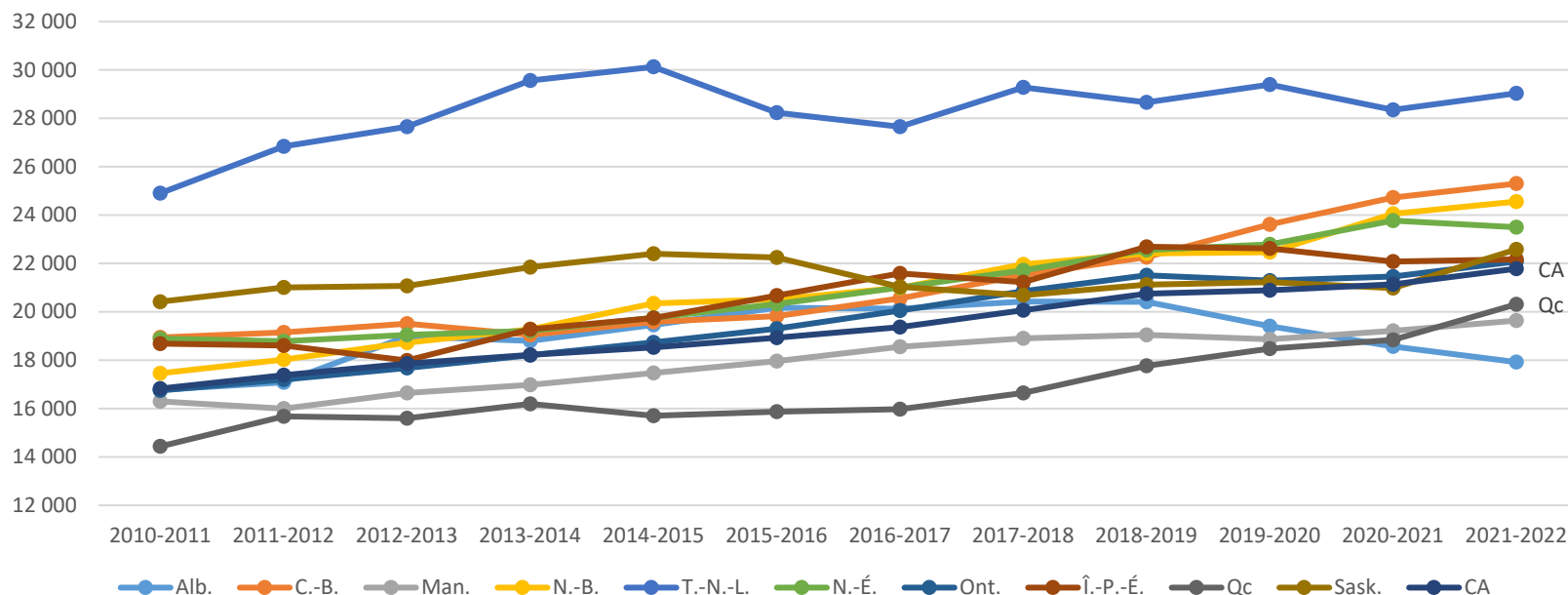
Source : États financiers des établissements universitaires québécois

- Croissance anticipée du déficit accumulé d'environ **47 M\$** en 2024-2025 (au 28 mars 2025)
- Montant estimé de **93 M\$** en 2025-2026 (au 20 mai 2025)

E. Quelques constats alarmants (*suite*)

5. b) En prenant en compte les revenus provenant des provinces, les droits de scolarité et les autres frais, le Québec et la 3^e province moins bien nantie au Canada et en dessous de la moyenne nationale

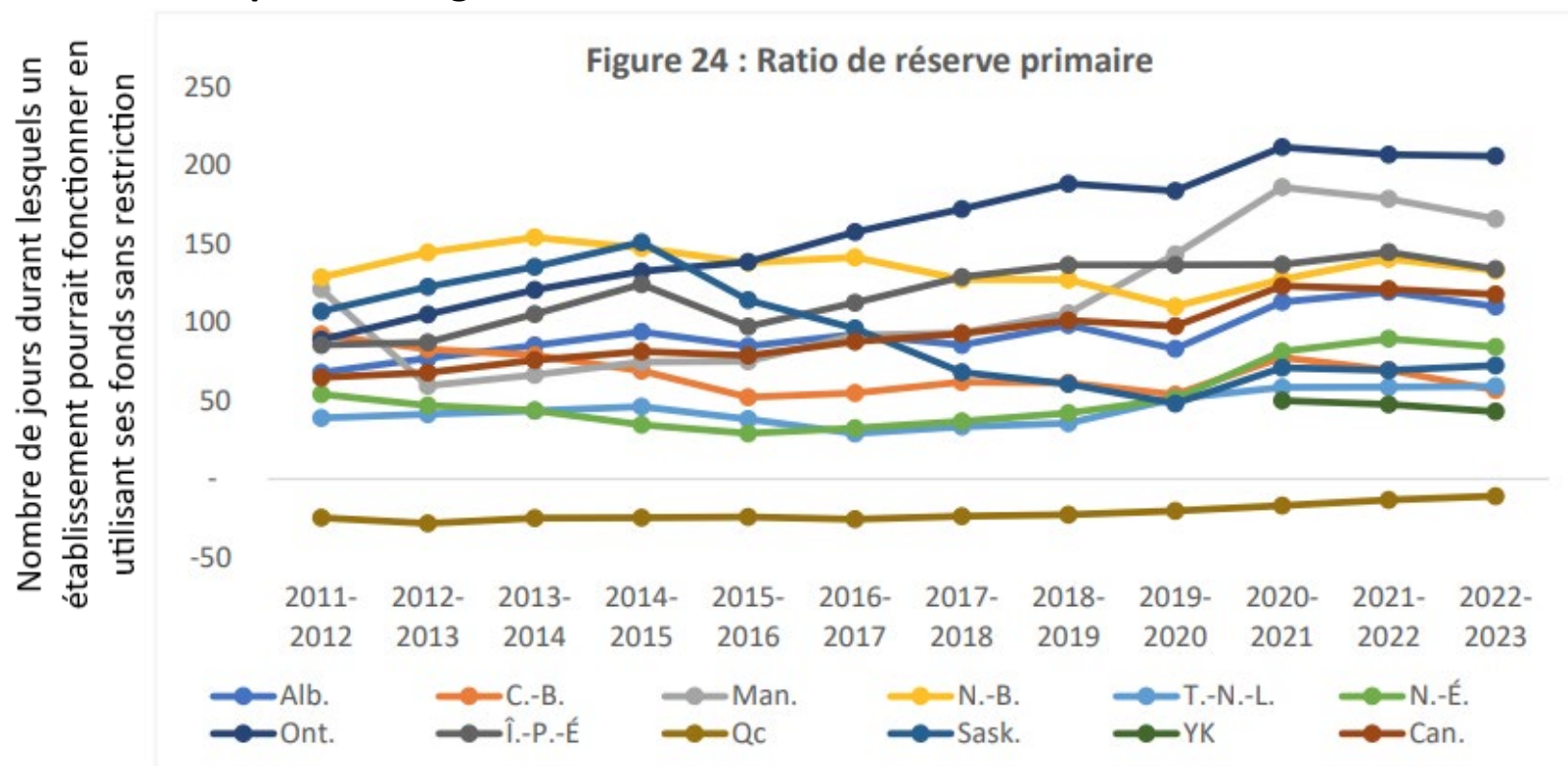
Revenus provinciaux, droits de scolarité et autres frais par
(en \$ courants) par EETP



Source : ACPAU; Statistique Canada

E. Quelques constats alarmants (*suite*)

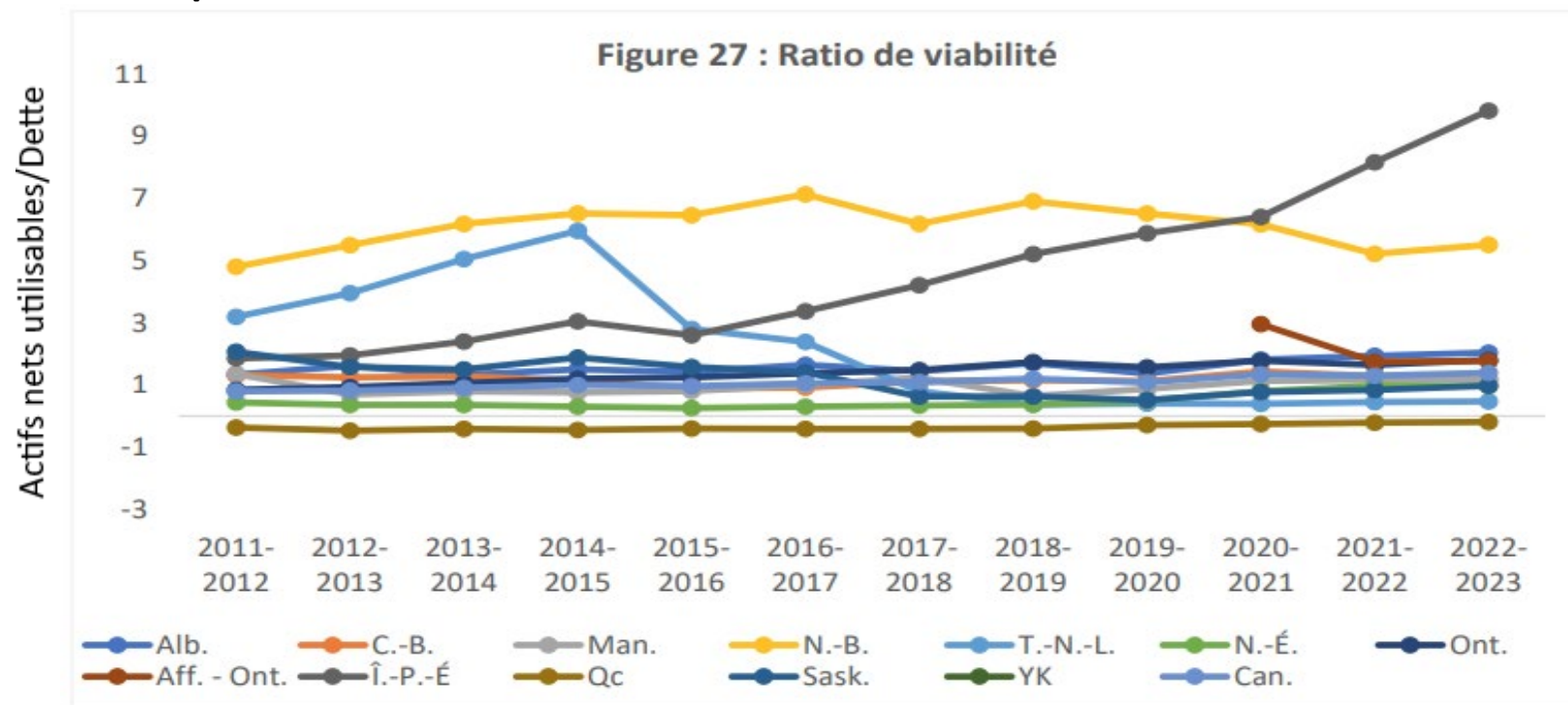
5. c) Au Canada, seuls les établissements universitaires québécois n'ont pas de marge de manœuvre



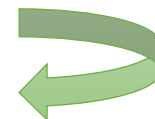
Source : Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU)

E. Quelques constats alarmants (*suite*)

5. d) La situation financière des établissements universitaires québécois est **la pire au Canada**



Source : ACPAU



[Retour aux constats](#)